



Infolettre du mois de mars 2025

Des règles du jeu pour l'avenir de la place financière suisse



Madame, Monsieur,

Depuis un certain temps, et plus particulièrement depuis l'accession au pouvoir du président américain Donald Trump, les annonces de retrait d'institutions financières nord-américaines des alliances internationales visant la neutralité carbone se multiplient. Qu'il s'agisse de banques ou de gestionnaires de fortune, ce qui les motive en fin de compte à franchir le pas est une lutte (culturelle) menée depuis longtemps par les républicains contre le capitalisme jugé «woke», qui inclut selon eux la défense d'une plus grande durabilité dans le monde de la finance. L'effritement des alliances climatiques est ainsi le symbole du vent contraire qui souffle de plus en plus fort sur la finance durable aux Etats-Unis.

Cette tendance est particulièrement inquiétante puisqu'elle met en branle une spirale négative, dont le résultat sera probablement de pousser les institutions financières d'autres régions du monde à repenser ou même à cesser leur engagement en faveur du climat. La dissolution, avant l'heure, de la Net-Zero Insurance Alliance il y a tout juste une année montre où peut conduire une telle évolution dans le pire des cas. L'exode massif révèle par ailleurs de façon éclatante les limites des alliances zéro net volontaires. Sans possibilités de correction et de sanctions efficaces, elles ne peuvent produire de résultats tangibles que si leurs membres y mettent du leur.

Plus d'engagements fermes, moins de volontariat

Les limites du volontariat et de l'autorégulation dans le secteur financier ont aussi été décisives dans le lancement de l'initiative populaire pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir. Cette dernière demande la mise en place d'un cadre juridique contraignant pour les affaires des institutions financières suisses à l'étranger, afin qu'elles prennent davantage leurs responsabilités face à la nature et au climat. Concrètement, les banques, gestionnaires de fortune, assurances et caisses de pension suisses doivent être tenus de mettre leurs investissements, financements et prestations d'assurance en conformité avec les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité. Le secteur financier suisse doit, de cette manière, contribuer à rendre possible la transition vers une économie durable et l'abandon rapide des énergies fossiles. Les institutions financières sont libres de choisir les mesures qui leur permettront de réaliser cet objectif. L'initiative se limite en effet à définir les grands axes stratégiques et renonce à formuler des directives détaillées, suivant en cela une approche libérale.

Cette approche explique aussi le large soutien dont jouit l'initiative depuis son lancement en novembre 2024. Le comité d'initiative réunit des politiciennes et des politiciens des partis de gauche, mais aussi du camp bourgeois. Il comprend également des représentantes et des représentants du secteur financier et de la société civile, WWF compris. Toutes ces personnes sont d'avis que la place financière suisse doit faire partie de la solution dans la lutte contre les crises du climat et de la biodiversité, au même titre que tous les autres secteurs de l'économie. Et bien que le chemin soit encore long jusqu'à une éventuelle votation populaire, une chose est déjà sûre aujourd'hui: l'initiative pour la place financière peut potentiellement transformer en profondeur la politique de la Suisse en matière de finance durable au cours des années qui viennent.

Quels sont les objectifs de l'initiative?

Les principaux objectifs de l'initiative sont au nombre de trois:

- La Confédération doit s'engager en faveur d'une orientation écologique durable de la place financière suisse et prendre des mesures correspondantes.
- Les acteurs du marché financier suisse doivent faire en sorte que les entreprises qu'ils financent et assurent à l'étranger et dans lesquelles ils investissent réduisent progressivement leur impact sur l'environnement ou qu'elles fassent en sorte qu'il soit nul. A cette fin, ces entreprises doivent adapter leurs activités commerciales à l'étranger aux objectifs en matière de climat et de biodiversité décidés par la communauté internationale et soutenus par la Suisse (entre autres l'Accord de Paris et le cadre mondial de Kunming-Montréal sur la biodiversité).
- Les financements et les assurances qui servent à l'exploitation et à la promotion de nouvelles sources d'énergie fossile ainsi qu'à l'extension de l'extraction des gisements existants doivent être limités. L'objectif est que la place financière suisse ne participe plus à l'élargissement de l'offre de combustibles fossiles. La détention et le négoce de titres d'entreprises du secteur des énergies fossiles, en particulier, ne sont pas concernés par ces restrictions.

Accent sur l'étranger et proportionnalité

L'initiative se concentre sur l'impact de la place financière suisse à l'étranger, car son importance est particulière par rapport à la taille de la Suisse. D'après une *étude* de McKinsey & Company en collaboration avec economieuisse et WWF Suisse la place financière suisse est responsable d'émissions représentant plusieurs fois celles que produit la Suisse sur son territoire. En revanche, l'initiative n'affecte pas l'activité principale des banques axées sur le marché intérieur, comme les hypothèques ou les prêts aux PME suisses. Le choix de mettre l'accent sur les activités hors de nos frontières est justifié par le fait que les entreprises en Suisse sont soumises à la loi suisse, contrairement aux entreprises à l'étranger.

L'initiative prévoit des exceptions pour les participants au marché financier dont les activités ont un faible impact sur l'environnement. De cette manière, le législateur exclura par exemple les petites banques cantonales ou caisses de pension du champ d'application de l'initiative, conformément au principe de proportionnalité.

Comment l'initiative doit-elle être mise en œuvre?

Les institutions financières doivent élaborer des plans de transition et les mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de l'initiative. Elles doivent montrer, dans ces plans, quels objectifs intermédiaires, stratégies, mesures et ressources elles utiliseront pour aligner leurs activités commerciales avec des entreprises à l'étranger sur les objectifs internationaux en matière de climat et de biodiversité. Un plan de transition crédible doit être ciblé, étayé par des faits scientifiques, avoir été vérifié par un organisme indépendant et être comparable. L'initiative prévoit des exigences minimales en la matière.

Pour garantir l'application des prescriptions, une surveillance allégée mais efficace dotée de la compétence de prendre des décisions et d'imposer des sanctions est prévue. Cette instance doit agir de manière aléatoire ou sur la base de soupçons et peut s'appuyer sur les autorités de surveillance existantes telles que la FINMA.

L'initiative n'est pas une solution particulière, qui créerait un «Swiss Finish», mais elle s'inspire des engagements relevant du droit international pris par la Suisse et des normes internationales existantes ou en devenir en faveur d'une orientation plus écologique des flux financiers. En imposant des exigences différenciées aux plans de transition, elle tient compte du fait que dans le domaine de la biodiversité, les méthodes et les normes sont encore relativement nouvelles et moins développées que dans le domaine du climat.

Pour l'essentiel, l'initiative suit une approche réaliste et pragmatique. En ce sens, elle n'est pas seulement nécessaire, mais aussi réalisable.

Stephan Kellenberger

Expert en matière de finance durable au WWF Suisse

Avec la présente infolettre, le WWF Suisse informe les décideuses et décideurs ainsi que les expertes et experts en Suisse sur sa position concernant les défis en matière de politique énergétique et climatique et sur ses propositions pour l'avenir énergétique et la décarbonisation. N'hésitez pas à transmettre ce courriel aux personnes que son contenu pourrait intéresser. Vous trouverez les anciennes infolettres [ici](#). Pour vous inscrire ou vous désinscrire, veuillez écrire à: ClimateEnergy@wwf.ch



Notre objectif

Mobilisons-nous toutes et tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: +41 (0) 21 966 73 73
wwf.ch/contact

Dons:
wwf.ch/dons